



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Martin 18/05/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICE CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

L'accueil des usagers étrangers en préfecture de Saint Martin
reste suspendu à l'exception des demandes d'asile.

Pour la remise de vos titres, vous serez invités par SMS à venir le retirer :

- le lundi 25 mai si votre nom de famille commence par les lettres A, B, C ;
- le mardi 26 mai si votre nom de famille commence par les lettres E, F, G ;
- le mercredi 27 mai si votre nom de famille commence par les lettres H, I, J, K, L ;
- le vendredi 29 mai si votre nom de famille commence par les lettres M, N, O, P, Q, R, S ;
- le mardi 2 juin si votre nom de famille commence par les lettres T, U, V, W, X, Y et Z.

Vous devez **venir impérativement avec votre passeport** en cours de validité, **le récépissé, le titre de séjour en cas de renouvellement et le timbre fiscal** du montant **mentionné dans le SMS reçu**.

Afin de respecter les règles de distanciation sociale, **merci de vous déplacer seul(e)**. Il est également demandé de **venir avec un masque et un stylo-bille noir**.

Fermeture du service au public le jeudi 28 mai

Service communication

Tél : 06 90 71 53 73

Mél : alain.rioual@saint-barth-saintmartin.gouv.fr

23, Rue de Spring, Concordia
97150, SAINT-MARTIN